

NUMÉRO DE LA DÉCISION : 2020 QCCTQ 1928
DATE DE LA DÉCISION : 20200827
NUMÉRO DE LA DEMANDE : 729257
OBJET DE LA DEMANDE : Autorisation de céder ou d'aliéner des véhicules lourds
MEMBRE DE LA COMMISSION : Linda Giroux

6055621 Canada inc.
(NIR : R-109550-5)

Cédante

9408-0488 Québec inc.
(NIR : R-137521-2)

Cessionnaire

DÉCISION

APERCU

[1] 6055621 Canada inc. (la Cédante) demande à la Commission des transports du Québec (la Commission) l'autorisation de céder ou d'aliéner deux véhicules lourds à 9408-0488 Québec inc. (la Cessionnaire).

[2] Le véhicule lourd visé par la demande (le Véhicule visé) est le suivant :

<u>Marque et modèle</u>	<u>Numéro d'identification du véhicule</u>
HINO-195D1	2AYS DM2H3G1001464

[3] La demande à l'étude a-t-elle pour objet de contrer l'application d'une mesure administrative imposée en vertu de la *Loi concernant les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds* (la *LPECVL*)¹?

[4] Pour les motifs exposés ci-après, la Commission estime que la cession ou l'aliénation du Véhicule visé n'a pas pour objet de contrer l'application d'une mesure administrative imposée en vertu de la *LPECVL*. Elle accueille donc la demande.

¹ RLRQ, c. P-30.3.

ANALYSE

[5] En vertu de la *LPECVL*², la demande d'autorisation de céder ou d'aliéner le Véhicule visé doit être introduite puisque la Cédante s'est vue attribuer une cote de sécurité « **conditionnel** »³. La Commission doit refuser cette demande si elle estime que, par la cession ou l'aliénation, la Cédante cherche à contrer l'application de la mesure administrative imposée.

[6] Selon la preuve déposée, la demande d'autorisation de céder ou d'aliéner le Véhicule visé résulte de la non-nécessité du Véhicule lourd aux fins des activités de la Cédante. La Commission estime donc que la cession ou l'aliénation du Véhicule visé n'a pas pour objet de contrer l'application d'une mesure administrative imposée en vertu de la *LPECVL*.

PAR CES MOTIFS, la Commission des transports du Québec :

ACCUEILLE la demande;

AUTORISE 96055621 Canada inc. à céder ou à aliéner à 9408-0488 Québec inc. le véhicule lourd suivant :

Marque et modèle

HINO-195D1

Numéro d'identification du véhicule

2AYS DM2H3G1001464

Linda Giroux, avocate
Juge administrative

² *Id.*, art. 33, al. 1.

³ 6055621Canada inc., *Peter Hansen*, 2019 QCCTQ 0247 et 6055621Canada inc., 2019 QCCTQ 1695.